



Lycée français international d'Al Khobar
P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952
Arabie Saoudite
Tél. : (966) 13 8871216
Fax. : (966) 13 8870891
direction.alkhobar.lf@mlfmonde.org
www.lyceefrancaiskhobar.com

CONSEIL D'ETABLISSEMENT N : 3
du 23 JUIN 2019

Dernier conseil d'établissement de l'année.

17 membres présents.

Secrétaire de séance : Grégoire PRAT.

Ordre du jour :

1/ affaires administratives.

- amplitude horaire et pause méridienne
- tenue scolaire
- effectifs

2/ affaires pédagogiques

- DNB et BAC
- Enseignements de spécialité

3/ affaires financières

4/ questions diverses

- gestion de la fin d'année scolaire
- fréquence des permanences
- suspension de l'examen Cambridge
- embauche de nouveaux détachés
- compétitions sportives inter-lycées
- sécurité

Ordre du jour adopté à l'unanimité.

Dernier procès-verbal du CE voté à l'unanimité.

1/ Affaires administratives

a) Amplitude horaire

La question de l'extension de la pause méridienne dans le secondaire a été posée via pronote. L'objectif était d'offrir aux élèves une journée qui permettrait de respecter davantage les rythmes biologiques et scolaires. La question a donc été posée aux élèves, aux professionnels de l'établissement et aux familles. Les résultats de cette consultation sont les suivants :

- 68% des enfants sont contre.
- 71% des parents sont contre (avec un faible taux de réponses).
- 90% des professionnels sont contre.

Les principales raisons évoquées ont été des problèmes liés aux transports et aux activités extra-scolaires.

En conséquence, la pause méridienne et l'amplitude horaire resteront inchangées en 2019-2020.

Le Proviseur indique que malgré cela, une réflexion doit être menée sur l'amélioration des rythmes scolaires des élèves.

b) Tenue scolaire

En mars 2019, le Conseil d'Etablissement avait décidé d'abroger l'article 6 - titre 11 - relatif à l'obligation d'un code couleur. La question avait été mise à l'ordre du jour de ce conseil dès le CA du mois de décembre 2018, suite à des demandes émanant des élus des élèves et à ceux des personnels. Cependant, devant les réactions vives de la part de très nombreux parents, le proviseur a proposé un gel de cette abrogation jusqu'à plus ample consultation.

Certains membres du Conseil ont rappelé que l'uniforme répondait à un double objectif : celui de l'équité sociale et celui de la décence.

L'agent comptable a précisé que les parents devront se fournir eux-mêmes à la rentrée, car il faut compter un délai de six mois avant que les fournisseurs ne puissent livrer les tenues proposées habituellement par le biais de l'établissement.

Le proviseur a posé la question suivante : *Le Conseil est-il d'accord pour geler l'abrogation jusqu'à plus ample consultation ?* Question à laquelle le Conseil a répondu par l'affirmative par un vote à l'unanimité.

Une consultation aura donc lieu à la rentrée. Cette consultation sera conduite par des voies qui permettront le plus large retour possible.

c) Effectifs et structures

A l'heure actuelle, il y a 637 élèves présents dans l'établissement.

La prévision d'effectifs faite en février 2019 était de 630 élèves pour la rentrée 2019. Cette prévision a été revue à la baisse car cette année les départs - 115 - ne sont pas compensés par les arrivées. Il y avait l'année dernière 104 arrivées, il n'y en a que 89 cette année : 40 finalisées et 49 en attente de finalisation. Cette baisse s'explique principalement par les conséquences du contexte d'emploi. La prévision probable pour la rentrée 2019 se situe plutôt autour de 600 élèves.

Pour l'instant la structure n'est pas impactée mais cela pourrait changer car la baisse des effectifs pose des problèmes logistiques et financiers. La question du maintien de la TPS avec 9 élèves a été évoquée. Les faibles effectifs constatés en TPS et MS s'expliquent notamment par la non-prise en charge des frais de scolarité par les entreprises qui proposent à leurs employés une prise en charge de la scolarité de leurs enfants dans la plupart des cas à partir de l'âge de quatre ans.

Les classes seront sans doute plus chargées que cette année mais un effort va être fait , dans la mesure du possible, pour dédoubler les heures afin de permettre un travail fréquent en demi-groupe.

2/ Affaires pédagogiques

a) DNB, BAC

Les examens se sont passés dans de bonnes conditions. Les résultats du BAC seront connus le 25 juin, ceux du Brevet le 4 juillet (pour le détail des notes).

Pour le BAC, un élève a été absent pour raisons médicales. Il n'y aura donc pas 100% d'admis cette année. Quatre élèves fragiles iront peut-être au rattrapage.

Durant les épreuves du Baccalauréat, la vie scolaire a dû appeler chez eux à plusieurs reprises des élèves qui n'étaient pas présents à l'heure indiquée sur la convocation pour les épreuves. Nous appelons les familles à être vigilantes sur ce point l'année prochaine.

Indépendamment des résultats du BAC, l'orientation des élèves - leur capacité à obtenir ce qu'ils ont demandé - est très satisfaisante puisque tous les élèves ont une orientation (sous réserve du bac) : 60% désirent poursuivre en France ; 40% en Suisse, au Canada, au Liban.

b) Enseignement de spécialité

La réforme du bac va permettre au lycée de diversifier les enseignements proposés.

Cinq enseignements de spécialité seront finalement proposés sur les sept annoncés : trois enseignements scientifiques, l'Histoire-Géographie et les SES.

Pour la SES : l'enseignement n'a pas été validé par les instances compétentes au motif que cet enseignement n'était pas proposé en 1ère et Terminale auparavant. Le proviseur a fait appel de cette décision en avril avec le soutien du Cocac et de la MLF. Dans tous les cas, l'enseignement sera mis en place à la rentrée de septembre, éventuellement avec le CNED.

3/ Affaires financières

En septembre 2019 est prévue la livraison d'une salle de technologie rénovée qui doit permettre aux élèves de travailler dans des conditions de confort et de sécurité optimales. Il s'agit de fusionner deux salles de classes afin de créer un espace informatique et un espace atelier.

4/ questions diverses

a) Gestion de la fin d'année scolaire impactée par les absences.

Certains parents se sont plaints d'une fin d'année perçue comme ayant entraînée une fermeture excessive de l'école. Le Proviseur a rappelé que l'école n'avait jamais été complètement fermée puisque les cours au Primaire avaient été assurés sans interruption.

Certes, en plus de l'Aïd, il y a eu au secondaire quelques jours de fermeture pour permettre les épreuves du bac et du brevet. Cet inconvénient - qui a concerné les classes de 6e/5e/4e et 2nde - est la conséquence du fait que l'EFIK est pour la deuxième année centre d'examen : ce qui permet aux élèves de passer les épreuves tout en restant dans un environnement familial et familier - situation incomparablement préférable à ce qui se passait auparavant lorsque les élèves passaient plusieurs jours dans un cadre inconnu à l'hôtel, à Riyad.

b) Fréquence des permanences

Les heures de permanence inscrites dans l'emploi du temps sont très rares. La plupart des permanences sont liées aux absences ponctuelles des enseignants (arrêt maladie pour 80%, formation professionnel, voyage scolaire). En ce qui concerne les voyages scolaires, un représentant des parents d'élèves au conseil a indiqué ce que peut avoir parfois de contradictoire le fait de réclamer des organisations de ce type tout en déplorant les absences causées ainsi. Une discussion sur les modalités du voyage scolaire "idéal" a eu lieu : un voyage pas trop long où tous les cours seraient rattrapés. Il faut noter que le voyage scolaire n'est pas un temps de vacances supplémentaires mais une modalité de travail pédagogique. Les enseignants sont appelés à porter sur « It's Learning », l'environnement numérique de travail mis à disposition des de la communauté scolaire, des documents de travail.

c) Inquiétude sur les effectifs pour la rentrée prochaine.

Comme évoqué plus haut, les classes les plus chargées bénéficieront d'un grand nombre d'heures dédoublées. Ainsi, la 3ème devrait avoir une quinzaine d'heures concernées sur un

volume horaire total de 33 heures, groupes de langues inclus.

e) Inquiétude sur une soi-disant suspension de l'examen Cambridge.

Cette rumeur n'est pas fondée. Les résultats pour l'examen Cambridge sont excellents.

f) Compétitions sportives inter-lycées.

Le proviseur a rencontré les directeurs des autres écoles internationales et a proposé l'organisation de matchs et d'événements conjoints mais cette proposition n'est pas suivie d'effets pour l'instant.

g) Sécurité.

L'école a suivi les préconisations de l'Ambassade de France et un dispositif anti-intrusion a été installé avec le soutien de Nesma.

Les consignes de sécurité ont été remplacées dans toutes les salles de classe.

Plusieurs exercices d'alerte incendie ont eu lieu.

h) Qualité de l'enseignement.

Les établissements de l'EFE ont en moyenne 20% de professeurs détachés. A LFIK, le pourcentage d'enseignants détachés est bien supérieur à la moyenne puisqu'il y a 47% de détachés dans le primaire, et 50% dans le secondaire. Le recrutement de nouveaux détachés n'est pas à l'ordre du jour car les contraintes budgétaires sont strictes.

Par ailleurs, le plan de formation régionale de l'AEFE propose des formations ponctuelles pour les enseignants en contrat local.

i) Problème des voitures le matin devant l'établissement.

Le Conseil déplore la situation due au manque de civisme de certains parents qui - voulant déposer le plus rapidement possible leurs enfants le matin - ne respectent ni les règles de circulation, ni les agents qui tentent de les faire appliquer. Il est rappelé que les véhicules doivent se garer sur les emplacements prévus à cet effet et libérer la chaussée qui ne doit servir qu'à la circulation.